

// DOSSIER : CESSATION D'ACTIVITÉ - MISE EN SÉCURITÉ D'UN SITE

CESSATION D'ACTIVITÉ D'UNE ANCIENNE RAFFINERIE : MISE EN SÉCURITÉ

Dans le cadre de la cessation d'activité d'un site industriel classé au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), l'une des premières mesures que doit prendre l'exploitant (ou ancien exploitant) est la mise en sécurité du son site.



Cuves de stockage de produits pétroliers

Au terme de ses activités, la Société de Raffinerie de Dunkerque (SRD, site ICPE classé SEVESO) a entrepris la démarche de cessation d'activité intégrant des études et travaux de mise en sécurité du site, objet du présent article, puis de déconstruction et de dépollution.

SRD est une ancienne raffinerie de 90 ha avec près d'un siècle d'histoire industrielle. Elle a été en grande partie détruite par des bombardements lors de la 2^{ème} Guerre Mondiale puis reconstruite.

Les travaux de mise en sécurité visent à éliminer tout risque immédiat pour la santé et l'environnement. Ces travaux passent par la sécurisation des accès du site, l'élimination des substances dangereuses stockées sur le site et dans ses installations. Dans le cas du site SRD, ces travaux ont concerné la purge des cuves et tuyauteries, le tri, l'élimination des déchets dangereux,

la revalorisation des produits stockés et le désamiantage des installations.

DES TRAVAUX PREPARATOIRES

Préalablement au démarrage de ces travaux, la phase préparatoire est une étape clé pour permettre la réussite du projet. Dans le cas du site SRD, cette préparation a duré 1 an et a consisté en la réalisation de :

- la mise en sécurité des accès du site avec des entrées contrôlées par une entreprise spécialisée, une surveillance par caméras du site et de ses abords,
- le contrôle des sorties avec mise en place de systèmes de pesées de tous les déchets et matériaux avant leur évacuation du site,
- un diagnostic Amiante de plusieurs milliers de prélèvements,



Curage d'une ancienne cuve de stockage d'hydrocarbures lourds



Ancienne STEP SRD avant les opérations de vidange, nettoyage et curage

- un relevé des stocks de déchets hydrocarburés présents dans 280 cuves,
- la création d'une aire de stockage des déchets de 1 hectare,
- la compilation de 60 000 plans des infrastructures et des données environnementales dans un BIM (Building Information Modeling) de dépollution et déconstruction.

UNE MISE EN SECURITE COMPLETE

Les travaux de mise en sécurité ont ensuite pu être lancés. COLAS Environnement a accompagné l'industriel sur ces étapes de mise en sécurité du site notamment pour le curage des produits dangereux présents dans les réseaux, les résidus de cuves (slops) et des deux stations d'épurations (STEP) de l'ancienne raffinerie pendant plusieurs mois.

Ces travaux complexes ont nécessité la mise en œuvre de techniques innovantes pour répondre aux défis du projet et à la complexité du site. Au total, sur ce chantier considéré comme l'un des plus grand de France :

- Plus de 5 000 m³ de boues hydrocarburées ont été pompées des cuves du site et évacuées en filières de revalorisation ;
- 250 kilomètres de réseaux ont été curés nécessitant parfois la mise en place d'un système de réchauffage des produits figés pour permettre leur extraction.

La STEP a également été curée dans le cadre de la mise en sécurité du site avec une double contrainte :

- Son maintien en activité pour poursuivre le traitement des eaux drainées sur l'ensemble du site ;
- L'interdiction de tout rejet en mer non conforme sur la base de seuils établis dans l'ancien Arrêté Préfectoral d'exploitation de la raffinerie.

Grâce à un phasage adapté et à la mise en œuvre de systèmes d'isolation hydraulique, COLAS Environnement a réalisé un curage des cellules de la STEP. 1 500 m³ de sédiments liquides ont été extraits. Un procédé de réduction du volume de déchets a ensuite été mis en œuvre via la déshydratation de ces sédiments. COLAS Environnement a ainsi éliminé une grande partie des eaux des sédiments afin de les

rendre " pelletables " et transportables par camions bennes, en filières d'élimination. Les 1 500 m³ de boues très liquides ont ainsi été transformées en 400 tonnes de sédiments solides limitant ainsi le bilan carbone des travaux tout en optimisant le budget.

UNE TRACABILITE COMPLETE

COLAS Environnement a assuré la traçabilité des déchets évacués afin de garantir, pour le compte de son client, leur élimination dans les filières adaptées. Cette traçabilité a également permis à l'industriel de transmettre aux administrations de tutelle tous les éléments requis pour valider la mise en sécurité du site.

A ce jour, les opérations de désamiantage, déconstruction, curage et nettoyage industriel ont été finalisées avec succès. COLAS Environnement poursuit donc les travaux de dépollution des sols in situ et sur site à pleine échelle et sur plusieurs hectares.

Pierre ALLEGRE (COLAS ENVIRONNEMENT)

Quentin RICHARD (COLAS ENVIRONNEMENT)



Zone de stockage des boues hydrocarburées curées